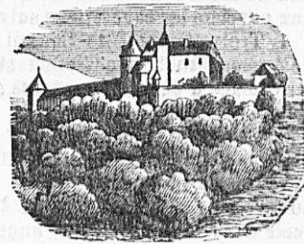




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—
 . . . 6 mois » 2 50
Étranger . . 1 an » 9 50
 . . . 6 mois » 5 50
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT. POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE : BULLE, arr. 9⁰² 3¹⁷ 9⁰²; BULLE, dép. 5²⁵ 1²⁵ 6¹⁵.

ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 17 c.; annonces répétées, 14 c. Canton et Suisse, 17 cent. Etranger, 20 cts. la ligne ou son espace. Annonces mortuaires, 20 c. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Etranger, 40 cent. la ligne. S'adresser à Publicitas, S. A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage)

L'Allemagne à genoux. L'abdication du kaiser.

Il y a quatre ans et demi, se faisant l'écho des voix des millions de femmes et d'enfants qui allaient devenir veuves et orphelins, la Gruyère lançait l'anathème contre les auteurs responsables de la guerre; elle visait tout particulièrement l'empereur d'Allemagne dont la responsabilité fut évidente dès les premières hostilités.

Nous ne pensions pas alors que la guerre durerait aussi longtemps; bien que nous fussions d'ores et déjà fixés sur les instincts brutaux des envahisseurs de la Belgique, nous ne songions pas non plus qu'elle serait si cruelle.

Mais en aucun moment, dans les instants les plus critiques où les Alliés battaient en retraite, où les Allemands étaient aux portes de Paris, jamais nous n'avons ressenti la moindre défaillance dans notre espoir, jamais nous n'avons perdu la confiance la plus absolue que nous éprouvions pour le triomphe de la justice.

Et cette confiance, nous la redisons lorsque, il y a plus de quatre ans, nous rappelions que Sedan avait été le tombeau du second empire, le plus formidable que l'orgueil des potentats ait érigé sur la terre.

Or, le Sedan allemand est arrivé. La ville de Sedan est aux mains des Alliés qui occupent la ligne de retraite allemande vers Metz. L'armée allemande du nord ne dispose plus, pour se retirer au delà du Rhin, que de la ligne de Namur et Liège, ligne évidemment insuffisante pour évacuer une aussi formidable masse d'hommes et de matériel.

Acculées aux défilés des Ardennes belges, les troupes allemandes n'ont plus qu'une ressource, la reddition, qui équivaudrait à un désastre complet et irrémédiable.

L'Allemagne connaît donc la suprême humiliation de demander grâce au généralissime des armées ennemies. Des plénipotentiaires allemands se sont présentés au Grand Quartier général français, où le maréchal Foch leur a donné connaissance des conditions de l'armistice. Un courrier a été envoyé à Spa pour porter au Quartier général allemand le texte de ces conditions. Remarquons à ce sujet que les

délégués allemands étaient porteurs de pleins pouvoirs. Ils pouvaient donc signer immédiatement l'armistice; s'ils ne l'ont pas fait, c'est qu'ils se sont trouvés en face de conditions excessivement dures, si dures qu'ils n'ont pas cru pouvoir prendre sur eux de les accepter.

Il fallait une forte dose de fatuité pour supposer que les Allemands obtiendraient des conditions plus douces que celles qui ont été imposées à leurs victimes et alliés, Bulgares, Turcs et Autrichiens.

Et, pendant que l'Allemagne militaire s'agenouille enfin, demandant grâce et implorant la pitié du vainqueur, le peuple s'agite. La Bavière se proclame en république. Espère-t-elle obtenir un peu de mansuétude de la part des Alliés par ce geste ultime de semblant de démocratie? Or, au moment où elle espère exciter la commisération des Alliés, elle envahit le territoire du Tyrol, pour se garder, dit-elle de l'invasion italienne qui la menace. Elle redoute à bon droit une invasion de son territoire; elle sait parfaitement que ses troupes ne se sont montrées ni moins cruelles, ni moins inhumaines que les troupes prussiennes lors de l'invasion de la Belgique et du Nord de la France; la peine du talion lui fait peur. Elle préfère voir le Tyrol ravagé que son propre pays. C'est une façon comme une autre, mais ni très courageuse ni très loyale d'assumer les conséquences de ses fautes et de ses crimes.

A la mort de Frédéric III, il y a trente ans, Guillaume se trouvait à Monte Carlo, où le trouva la nouvelle qui le faisait empereur; un sourire sardonique accueillit cette nouvelle qui lui permettait enfin de donner libre cours à ses idées mégalomanes, à ses instincts de domination. Pour endormir la vigilance des pays voisins, il sut se poser en ami de la paix; mais constamment il prépara la guerre et il attendit son heure pour déchaîner le conflit.

Aujourd'hui, répudié par ses sujets eux-mêmes, il se trouve obligé de se démettre de ses fonctions: il abdique ainsi que son digne fils et successeur.

Après avoir fait sonner le glaive pour imposer ses volontés à l'Europe, après avoir fait peser sur le monde la formidable charge d'une paix armée, après avoir couvert la terre de ruines

et de sang, il croit avoir assez fait pour l'expiation en abdiquant?

Les Alliés lui diront s'ils se contentent de ce geste forcé.

S'il abdique, est-ce pour le bien de l'Allemagne? Non, cette abdication n'est encore que la manifestation d'un orgueil démesuré. Guillaume préfère se retirer plutôt que de subir l'humiliation de la capitulation devant l'ennemi. Voilà le vrai motif de sa récente décision, ce motif qui a dicté tous les actes de sa vie.

L'armistice.

Les conditions de l'Entente.

Voici un extrait des conditions de l'armistice:

1. Entrée en vigueur six heures après la signature.
2. Evacuation immédiate de la Belgique, de la France et de l'Alsace-Lorraine, et cela dans un délai de 14 jours. Les troupes qui se trouveront dans ces territoires après ce délai seront internées ou faites prisonnières de guerre.
3. Doivent être remis 5000 canons, tout d'abord de gros calibre, 30000 mitrailleuses, 3000 lance-mines et 2000 avions.
4. Evacuation de la rive gauche du Rhin. Mayence, Coblenz et Cologne seront occupées dans un rayon de 30 kilomètres de profondeur.
5. Constitution d'une zone neutre sur la rive droite du Rhin, d'une profondeur de 30 à 40 km. Evacuation dans les onze jours.
6. Rien ne doit être enlevé de la rive gauche du Rhin. Les fabriques, chemins de fer, etc., doivent rester intacts.
7. 5000 locomotives, 150,000 wagons, 10,000 camions-automobiles doivent être remis.
8. Entretien par l'Allemagne des troupes ennemies d'occupation.
9. En Orient, toutes les troupes doivent être retirées derrière la frontière du 1^{er} août 1914. Il n'y a pas de délai fixé pour cette opération.
10. Renonciation aux traités de Brest-Litovsk et de Bucarest.
11. Capitulation sans conditions en Afrique orientale.
12. Restitution de l'avoire de la Banque d'Etat belge, de l'or roumain et russe.
13. Remise des prisonniers de guerre sans réciprocité.
14. Remise de 100 sous-marins, huit croiseurs légers et six dreadnoughts. Les autres bâtiments seront désarmés et surveillés par les Alliés dans les ports neutres ou alliés.
15. Le passage libre et garanti à travers le Cattégat. Enlèvement des champs de mines. Occupation de tous

les forts et batteries qui pourraient gêner le libre passage.

16. Le blocus subsiste. Les bâtiments allemands pourront encore être pris.

17. Toutes les limitations de navigation des neutres, édictées par l'Allemagne, sont annulées.

18. L'armistice dure trente jours.

L'armistice accepté.

Berlin, 11 novembre.

Hier matin a eu lieu une conférence des secrétaires d'Etat. Après avoir pris connaissance des conditions d'armistice, ces conditions ont été acceptées.

Des instructions dans ce sens ont été données à la délégation de paix.

La grève à Zurich.

Quelques incidents. — Trois blessés.

Dimanche après midi, une grande assemblée publique devait avoir lieu sur la Fraumünsterplatz pour célébrer l'anniversaire de la révolution socialiste en Russie, malgré l'interdiction générale d'assemblées du commandant des troupes. Les camarades Platten et Ruegg devaient y prendre la parole.

Une foule immense s'était rassemblée; toute la place et les rues avoisinantes étaient pleines de monde. Peu après 3 heures, une compagnie d'infanterie arriva, venant de la Fraumünsterstrasse, et fut accueillie à coups de sifflet. A peine s'était-elle installée devant la Fraumünsterkirche que la foule passait à des voies de fait contre les soldats. La troupe alors tira à blanc et à balles, blessant quelques personnes. La foule se rua dans les rues voisines. La troupe dispersa à plusieurs reprises de nouveaux attroupements en tirant. Peu après apparurent de nouveaux détachements d'infanterie et de cavalerie, sur quoi la foule se dispersa.

Pendant toute l'après-midi, les rues au centre de la ville ont été parcourues par la foule.

Une assemblée de la Tyrographia de la place de Zurich a décidé de ne pas reprendre le travail jusqu'à nouvel avis, de sorte que les journaux ne peuvent pas paraître.

Dans la collision qui s'est produite entre la foule et la troupe, celle-ci a tiré en l'air seulement; il n'y a eu que 3 blessés légèrement. Pendant le reste de l'après-midi et la soirée, le calme n'a pas été troublé.

Le Conseil d'Etat de Zurich prétend livrer la Suisse aux Soviets.

Des pourparlers ont eu lieu dimanche après midi entre le gouvernement et la municipalité de Zurich. Le gouvernement zurichois se déclare prêt,

afin de mettre fin au conflit, à faire aux ouvriers les concessions suivantes :

1. Trois membres du Conseil d'Etat démissionneront immédiatement pour faire place à des représentants des ouvriers.
2. Le Conseil d'Etat est prêt à déposer immédiatement un projet de loi introduisant la journée de huit heures pour le personnel cantonal et à intervenir dans le même sens auprès du Conseil fédéral pour l'application de cette mesure à tout le territoire de la Confédération.
3. Le Conseil d'Etat est prêt à demander le retrait immédiat des troupes si la grève est déclarée terminée.

Les organisations ouvrières ont discuté ces propositions. Elles déclarent que, dans la phase actuelle, l'affaire dépasse le cadre cantonal et que des décisions ne peuvent être prises que d'accord avec le comité d'Olten.

Le programme du comité d'Olten
Le Conseil fédéral s'étant refusé à retirer les troupes envoyées à Zurich ainsi que le demandait le comité d'Olten, ce comité réuni la nuit du 10 au 11 a décidé, à l'unanimité de proclamer la grève générale pour lundi soir à minuit. L'appel à la grève s'adresse à toutes les corporations ouvrières du pays, y compris le personnel des voies de communications de l'Etat.

Le comité d'action d'Olten expose ensuite le programme que les grévistes auront à soutenir. Voici ce programme :

1. Nouvelles élections au Conseil national sur la base de la représentation proportionnelle ;
2. Droit électoral actif et passif pour les femmes ;
3. Réorganisation de l'armée dans le sens d'une armée populaire ;
4. Garantie de l'approvisionnement en denrées alimentaires d'accord avec les producteurs agricoles ;
5. Introduction de la semaine de 48 heures pour les établissements publics et privés ;
6. Introduction du travail obligatoire général ;
7. Monopole d'Etat pour l'importation et l'exportation ;
8. Assurance vieillesse et invalidité ;
9. Amortissement des dettes d'Etat par la classe possédante.

La légation des Soviets quitte la Suisse.
Les membres de la légation des soviets russes à Berne ont quitté Berne lundi. Ils ont reçu l'autorisation de traverser l'Allemagne.

NOUVELLES SUISSES

Approbation au Conseil fédéral. — Une assemblée des organisations catholiques sociales de Bâle, après plusieurs discours et une longue discussion, a pris à l'unanimité la résolution suivante :

« L'assemblée approuve les mesures prises par le Conseil fédéral pour le maintien de la tranquillité et de l'ordre et félicite les autorités d'assurer l'ordre public en s'opposant aux aspirations révolutionnaires du parti socialiste de la révolution et d'intervenir énergiquement pour la protection des non-grévistes. »
Elle invite en même temps la fraction conservatrice des Chambres fédérales et les députés catholiques au Grand Conseil à agir dans le même sens pour garantir les droits de la population animée de sentiments pacifiques. »

Les élections genevoises. — Le résultat des élections au Conseil d'Etat est le suivant :

La liste démocratique l'emporte par 200 voix environ de majorité. Fazy,

radical, fait 15.381 voix ; Gavard, démocrate, 14.118 ; Mussard, démocrate, 14.046 ; Gignoux, démocrate, 8.343 ; Rutty, démocrate, 8.020 ; Dusseiller, indépendant, 7.836 ; Perrenoud, jeune-radical, 7.821. Viennent ensuite Boveyron, 7.214 ; Sigg, 7.202 ; Rochaix 6631.

Au Conseil national, il y a ballottage entre les trois candidats : Lachenal, radical, fait 5.924 voix ; Steinmetz, démocrate, 4.545 ; Willemin, jeune-radical, 4.192.

La guerre en Europe.

La révolution en Allemagne.

Les socialistes maîtres de Berlin.
Samedi, la révolution a remporté à Berlin une brillante victoire, presque sans effusion de sang. La grève générale, commencée dès le matin, a provoqué la fermeture de toutes les usines. Vers 10 heures, le régiment de chasseurs de Fauencourt a passé du côté du peuple et a envoyé une députation auprès du conseil des ouvriers et des soldats. D'autres troupes se sont jointes au mouvement. Le régiment Alexandre a passé également du côté du peuple.

Dans la Chaussée-Strasse seulement, il s'est produit une fusillade insignifiante devant la caserne. Un ouvrier a été tué par un officier. L'officier s'est enfui.

Guillaume II se réfugie en Hollande.

L'ex-empereur Guillaume est arrivé dimanche matin par train spécial à la gare d'Eysden, localité située à la frontière hollandaise entre Liège et Maastricht.

Un train spécial néerlandais a dû le conduire à sa nouvelle résidence actuellement inconnue.

Fuite du prince Henri.

D'après la *Volkzeitung* de Kiel, le prince Henri, frère de Guillaume II, se serait enfui de Kiel, après s'être muni d'un brassard rouge. L'auto sur laquelle il s'est enfui portait un étendard rouge. Sur la route elle a rencontré une auto occupée par des marins et qui venait de s'arrêter à cause d'une panne. Deux marins demandèrent au prince la permission de monter sur le marchepied de sa voiture pour pouvoir continuer leur route. Cette permission leur fut accordée. Mais aussitôt que la voiture se fut remise en mouvement, un coup de feu retentit et l'un des marins tomba avec une balle au cœur. Les trois autres marins restés sur la route mirent l'auto en jone et tirèrent dix salves dans sa direction.

Un nouveau chancelier allemand.

Le prince Max de Bade ayant démissionné de ses fonctions de chancelier de l'Empire a été remplacé par Ebert, socialiste.

Un nouveau manifeste.

Le chancelier de l'Empire Ebert publie le manifeste suivant :
Le nouveau gouvernement a pris la direction des affaires afin de préserver le peuple allemand de la guerre civile et de la famine et afin de réaliser ses aspirations légitimes concernant son droit de libre disposition.

Cette tâche ne pourra être remplie que si toutes les autorités et tous les fonctionnaires de la ville et des campagnes lui prêtent secours. Je sais que pour beaucoup il sera difficile de travailler avec les hommes nouveaux qui ont pris sur eux de diriger l'Empire. Je fais appel à votre amour du peuple.

Si l'organisation faisait défaut à ces heures difficiles, l'Allemagne serait

plongée dans l'anarchie, dans la plus noire misère. Aidez-nous ! Que chacun soit à son poste, jusqu'à ce que l'heure de la délivrance ait sonné !

GRUYÈRE

Les événements.

Que de coups de théâtre depuis quelques jours ; autant d'événements, autant de surprises heureuses pour l'humanité. La nouvelle, attendue avec anxiété et une impatience que l'on peut concevoir, de la signature de l'armistice entre les derniers belligérants, est parvenue lundi vers midi. Immédiatement, la population a parvoisé les rues. Le public s'est répandu en dehors et une grande animation n'a cessé de régner sur nos places publiques et dans les établissements, où se colportait l'heureuse nouvelle de la cessation des hostilités. Celle-ci a eu lieu à midi, lundi 11 novembre. Cette date mémorable sera gravée profondément dans le souvenir de toute notre génération qui la conservera comme celle de l'événement le plus saillant de l'histoire ; en effet, cette date marque l'instant du triomphe du droit et de la justice sur la force brutale. C'est la date où l'humanité a recommencé à respirer en paix.

A Bulle, dans la soirée, une grande foule était massée devant l'Hôtel de Ville. M. Despond, syndic, a prononcé quelques paroles, disant l'importance de l'événement qu'il a conseillé de fêter joyeusement, mais calmement, et affirmant la volonté de tous les Suisses dignes de ce nom de ne pas laisser acclimater chez nous les idées bolchévistes. Il engagea la foule à entonner un chant patriotique, ce qui fut fait sur l'heure.

Les *Bords de la libre Sarine* et la *Marseillaise* furent chantés par le public assemblé qui s'écoula ensuite, digne, mais plein d'entrain et de joie.

A dix heures, vingt-deux coups de canon répétèrent aux échos de nos montagnes le bonheur qu'apporte à l'humanité la nouvelle de la signature de l'armistice.

La mobilisation. — Les démagogues qui suivent les conseils des Lénine germano-suisses, des Grimm et consorts, ayant réussi une première fois à faire plier le Conseil fédéral aux exigences insolentes du Soviet d'Olten, ont pris goût à la chose ; pour appuyer leurs nouvelles revendications, ils ont décrété la grève générale. L'accompagnement obligé de ces mouvements populaires provoqués par nos bolchévistes étant à craindre, l'armée suisse est en partie mobilisée. Dans la Suisse allemande la grève peut aboutir aux pires excès. C'est pourquoi une bonne partie de l'armée suisse a été mobilisée pour maintenir l'ordre troublé à l'intérieur. Le vrai peuple, la partie saine de la population, appuie chaudement et vigoureusement l'autorité fédérale dans cette décision qui sauvera la Suisse d'un cataclysme et peut-être d'une intervention étrangère.

Les cheminots et fonctionnaires des chemins de fer suisses sont militarisés ; il en est de même des fonctionnaires et employés des postes et télégraphes. Ceux d'entre eux qui participeront à la grève seront punis d'un mois de prison et d'une amende pouvant s'élever jusqu'à mille francs.

Cet acte de vigueur à l'égard de ceux qui auraient dû donner au peuple l'exemple de la discipline sera unanimement approuvé.

Aujourd'hui, mardi, les Chambres fédérales sont réunies ; sans aucun doute, elles sanctionneront les dispositions prises par les autorités exécutives. Mais quelques députés vont en

entendre de dures ; ils ne l'auront certainement pas volé ; pourvu encore que leur attitude ne justifie pas des mesures plus énergiques à leur égard !

Avis.

Il est rappelé au public de la Ville de Bulle l'obligation de déclarer tous les cas de grippe au Secrétariat communal.

— La commune de Bulle vend des œufs le jeudi de 9 à 10 heures à la cave du bâtiment des Chanoines.

— Les ménages qui ont commandé des pommes de terre à l'occasion du dernier recensement peuvent en prendre possession mercredi 13 courant, dès 9 heures du matin, à la cave de l'Ecole des filles.

Prière de toucher les bons au bureau de ville. (Communiqué.)

Ecole primaire de Bulle.

Pour remédier en partie aux nombreux inconvénients résultant de la fermeture prolongée des écoles primaires, la Commission scolaire, d'entente avec les autorités compétentes, a décidé la réouverture des classes, 1 jour par semaine, d'après le plan suivant.

Se présenteront :

1. **Vendredi 15 courant**, à 8 1/2 h. du matin, les élèves de toutes les classes de garçons qui figurent en première classe dans le catalogue de 1917-1918. (Y compris ceux qui ont obtenu un congé d'été.)

2. **Vendredi 15 courant**, à 1 1/2 heure, les élèves de toutes les classes de garçons qui figurent en deuxième et troisième classes dans le catalogue. (Y compris ceux qui ont obtenu un congé d'été.)

3. **Samedi 16 courant**, à 8 1/2 h., les élèves de toutes les classes de filles qui figurent en première classe dans le catalogue de 1917-1918.

4. **Samedi 16 courant**, à 1 1/2 h., les élèves de toutes les classes de filles qui figurent en deuxième et troisième classes dans le catalogue.

Les parents sont instamment priés de faire prendre aux élèves toutes les précautions hygiéniques si souvent recommandées dans les journaux.

Les enfants convalescents ou appartenant à des familles où il y a des cas de grippe ne se présenteront pas en classe. Il suffira d'en aviser les maîtres dès la première séance. Les parents sont priés de veiller à ce que les tâches à domicile, pour les différents jours de la semaine, soient faites consciencieusement.

Les promotions et l'admission des nouveaux élèves n'auront lieu que le jour où les classes pourront reprendre leur cours normal.

La Commission scolaire.

Madame Xavier TREYER, à Bulle, ses enfants et petits-enfants remerciant bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion de leur grand deuil.

Pour combattre

les refroidissements, la toux, l'enrouement. La pharyngite rien n'égale les Tablettes Gaba.

Ces tablettes Wybert, fabriquées autrefois par la pharmacie d'or à Bâle, sont en vente partout dans les boîtes bleues portant la marque GABA ci-dessus, au prix fr. 1.75. Attention ! Se méfier des contrefaçons.

MAGASIN D'UVE Sottas-

Maison Barras.
Toujours grand choix de **res, fines et ordinaires et Enfants.** Egale **fortes pour la campagne** chaussures sont toujours à **Marchandises de 1^{er} cl**

A VENDRE

- un potager à trois trous avec bouillote en cuivre ;
 - un potager en fonte à 3 trous
 - une belle machine à pincer, conviendrait pour machal ou entrepreneur ;
 - un beau tombeau ;
 - un traineau de luxe ;
 - une luge pour chiens ; le tout à l'état de neuf.
- S'adresser à **Publicitas S. A. Bulle**, sous chiffre P. 2135 B.

Tourbière.

La commune de GRUYÈRE concéderait pour une durée de 10 ans

l'exploitation

de sa tourbière de Bouleyres. Les conditions sont déposées au Bureau communal, où les offres seront reçues sous pli cacheté jusqu'au 18 novembre à midi 2140 L'Administration

On achèterait

d'occasion **un cric** en bon état. Faire offres avec indication **prix, à Publicitas S. A. Bulle**, sous P. 2136 B.

A vendre

pour manque de fourrage **une jument** hors d'âge, mais pouvant rendre encore de bons services. S'adresser à **Publicitas S. A. Bulle**, sous P. 2149 B.

On mettrait

en hivernage **une vache** bonne laitière, portante fin janvier. — A la même adresse **à vendre**

une vache portante. S'adresser à **Publicitas S. A. Bulle**, sous P. 2010 B.

On prendrait

une bonne vache en hivernage, chez Joseph Pugin, Sur Ville, à Echallens. A la même adresse, à vendre **100 fagots.**

L'Usine Castella & Gex demande

un bon **fagotier.**

S'adresser à **Ang. Castella, Bulle.**

Docteur HERZOG BROC

absent pour Service militaire.

MAGASIN DE CHAUSSURES

Vue Sottas-Thalmann, Bulle

Maison Barras, en face du Cheval-Blanc.

Toujours grand choix de chaussures en tous genres, fines et ordinaires, pour Messieurs, Dames et Enfants. Egalement grand choix de chaussures fortes pour la campagne. Malgré la forte hausse, les chaussures sont toujours à des prix sans concurrence. Marchandises de 1^{er} choix. — Maison de confiance.

A VENDRE

- un potager à trois trous avec bouillote en cuivre;
 - un potager en fonte à 3 trous;
 - une belle machine à percer, conviendrait pour marchand ou entrepreneur;
 - un beau tombeveau;
 - un traineau de luxe;
 - une luge pour chien; le tout à l'état de neuf.
- S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous chiffre P. 2135 B.

Tourbière.

La commune de GBUYÈRES concéderait pour une durée de 6 à 10 ans

l'exploitation

de sa tourbière de Bouleyres. Les conditions sont déposées au Bureau communal, où les offres seront reçues sous pli cacheté, jusqu'au 18 novembre à midi. 2140 L'Administration.

On achèterait

d'occasion un eric en bon état. Faire offres avec indication de prix, à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 2136 B.

A vendre

pour manque de fourrage une jument hors d'âge, mais pouvant rendre encore de bons services. S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 2149 B.

On mettrait

en hivernage une vache bonne laitière, portante pour fin janvier. — A la même adresse à vendre une vache portante. S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 2010 B.

On prendrait

une bonne vache en hivernage, chez Joseph Pugin, Sur Ville, à Echarlens. A la même adresse, à vendre

100 fagots.

L'Usine Castella & Gex demande un bon fagotier. S'adresser à Aug. Castella, Bulle.

Docteur HERZOG

BROC

absent pour Service militaire.

A vendre un pont de danse

en bloc ou par parties, plateaux de 5 cm. d'épaisseur. S'adresser à Paul ROLLE, facteur, BULLE.

A vendre un jeune chien-loup

chez François Magnin, à Marsens.

Maître vacher.

sérieux et capable est demandé pour le 1^{er} janvier 1919. Gage 70 à 100 francs par mois. Se présenter personnellement. Maison d'Education, Sonvillier (Jura bernois).

VENTE de matériel de voiturage

soit, harnais divers, etc., tous les jeudis de 10 à 2 heures, Place du Château, Bulle. 2133 J REMY.

Sage-femme

diplômée de la Maternité de Genève une année de pratique à la Polyclinique gynécologique et obstétricale de l'Université de Genève.

Mlle J GREMION PRINGY. 2134

Grandes scieries achèteraient montagnes boisées

avec ou sans pâturages. Offres sous P 6568 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Demande de place

Homme d'âge mûr, sobre, cherche place pour soigner 15 à 20 têtes de bétail. Certificat à disposition. Adresser offres par écrit sous P 6764 F à Publicitas S. A., Fribourg.

SOUMISSION

Le soussigné met en soumission le transport

jusqu'en gare de MONTBOVON d'environ 800 stères de bois sec, neuds et quartiers, situés à la Pierre derrière (vallée de l'Hongrin)

Les soumissions, par écrit, sont à déposer à son domicile, d'ici au 28 novembre. 2139

DOUTAZ Ernest, entrepreneur bûcheron, LA TOUR-DE-TRÈME

Mises publiques.

Jeudi 14 novembre, dès les 2 1/2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville de La Tour, le soussigné exposera en vente, en mise publique, les immeubles suivants, situés à La Tour-de-Trême:

1. Une maison d'habitation, avec petite grange, écurie, jardin et verger.
 2. Un plantage.
 3. Une parcelle de terre, contenance 1 1/2 pose, dit le Con-travaux.
- Les mises auront lieu, en bloc et séparément, en 3 lots. Pour renseignements, s'adresser à Séraphin Dupaquier, La Tour.

On demande une jeune fille

de religion catholique, propre et active, dans un petit hôtel, pour les travaux du ménage et aider au café. 2112 Bon traitement et bon gage assurés, suivant capacités. S'adresser: A. Andergon-Sues, Hôtel de la Gare, Col-des-Roches (Ct. Neuchâtel).

Soumission.

Les propriétaires de SAUGE-RUAZ mettent en soumission les travaux

de maçonnerie, charpente, toiture, pour la construction d'une adjonction au chalet des Plans.

Pour visiter s'adresser à M. Jules Fragnière, Lessoz. Départ vendredi et samedi, à 9 heures.

Déposer les soumissions auprès du sus-nommé jusqu'à samedi 16 novembre, à 6 h. du soir. Les propriétaires.

Jeune fille cherche place

dans un petit ménage de la ville. S'adresser à Publicitas, S. A. Bulle, sous P. 2094 B.

Rétractation.

Le soussigné déclare retirer toutes les paroles calomnieuses tenues à l'égard de sa famille. Joseph Droux rue du Moléson.

Jeune fille

propre et active est demandée de suite dans petit ménage. Bon gage. S'adresser à Publicitas S. A. Bulle, sous P. 2145 B.

Fortifiant Quinquina au Malaga

en bout. et litres. Se recommande, F. RIBES, vins, à Bulle.

Les fusils américains



sont arrivés

ainsi que les boîtes pour allumettes

et les cannes de merisier.

EMILE MORARD

Armes et Munitions, BULLE.

Grande mise de bétail.

Pour cause de partage, le soussigné vendront en mises publiques, le Jeudi 21 novembre crt., dès 1 heure précise de l'après-midi, à la Tuilière, commune de La Tour-de-Trême, leur bétail consistant en:

- 1° 25 vaches et taures portantes ou fraîches vélées, primées en 1^{re} classe.
- 2° 12 génisses de 2 ans, 11 veaux de l'année; les génisses et les veaux sont issus d'un taureau de 1ère classe.
- 3° 1 taureau de 2 ans de 1ère classe. Tout ce bétail a été alpi et est de race tache tachetée noire.
- 4° 1 pouliche de 3 1/2 ans primée en 1ère classe au fédéral, la mère primée à l'Exposition de Lausanne; — éventuellement une certaine quantité de foin.

Paiement au comptant.

YERLY Frères, La Tour-de-Trême.

Bureau fiduciaire

LOUIS RENEVEY

Docteur en droit et licencié ès-sciences commerciales Pont-Suspendu 79. — Téléph. 4.33

Compte de chèque N 11a 278

FRIBOURG

Consultations et expertises commerciales et financières. — Conseils juridiques sur toutes les difficultés courantes. — Gérances de capitaux et de tous biens meubles et immeubles — Prêts. — Renseignements et recours en matière d'impôts. — Recouvrements avec le minimum de frais. — Représentation dans poursuites, faillites et concordats. — Constitution de tribunaux arbitraux et solution à l'amiable de tous litiges. — Sauvegarde de droits successoraux en Suisse et à l'étranger. — Testaments. — Exécution testamentaire. — Etablissement et révision de comptabilités, inventaires et bilans. — Constitution, administration, liquidation et représentation de sociétés et maisons commerciales en Suisse et à l'étranger. — Représentations commerciales. — Organisation d'entreprises commerciales et industrielles. — Conseils en matière d'assurances-vie, accidents, maladie, et contre dégâts. — Dis-création absolue.

A vendre

une bonne jument de toute confiance, exempte du service militaire. S'adresser à M. Ernest Car-dis-Berdoz, Château-d'Oex.

A VENDRE

une belle jeune truie portante. S'adresser à Publicitas S. A., BULLE, sous P. 2103 B.

Nous basant sur le fait que les monnaies françaises de Fr. 2.—, 1.— et 0.50 à l'effigie de Napoléon III à la couronne de laurier n'auront plus cours dès le 1^{er} janvier 1919, nous invitons les intéressés, afin d'éviter une perte, à faire vider leur

coffret d'épargne

au guichet de nos caisses, ce si possible avant le 15 décembre.

A cette occasion, nous rappelons au public que nous prêtons gratuitement un coffret (tirelire) à toute personne possédant déjà chez nous un livret de dépôt de Fr. 3.— au moins ou en acquiert d'un pareil montant. — Prospectus à disposition.

BANQUE POPULAIRE SUISSE.

PAPETERIE

Malgré la hausse énorme dans les Papiers, nous avons pu réaliser de grands achats à des prix relativement TRÈS AVANTAGEUX. Nous mettons en Vente dès ce jour des Centaines de POCHETTES et BOITES de PAPETERIE.

Papeterie „Liberty“ la boîte 90 ct. contenant 25 enveloppes et 25 feuilles.

Papeterie „Anno Domini“ 1.75 contenant 25 enveloppes et 25 feuilles de papier bonne qualité, glacé.

Papeterie „Nelly“ 1.90 contenant 25 enveloppes doublées bleu et 25 feuilles de papier réglé.

Papeterie „Aiglon“ très avantageux 2.90 contenant 50 enveloppes doublées et 50 feuilles de papier réglé et glacé.

Papeterie „Alexandra“ 2.75 contenant 50 enveloppes, 50 feuilles de papier et 20 cartes, en gris et crème, très bonne qualité de papier.

Papeterie „Graciosa“ 3.50 contenant 20 enveloppes doublées et 20 feuilles de papier. Qualité „Papier Toile extra“.

Papeterie „Comtesse“ 3.75 contenant 25 enveloppes doublées, format moderne, et 25 feuilles de papier.

Papeterie „Lenz“ 2.45 contenant 25 enveloppes doublées, format moderne, et 25 feuilles de papier réglé, jolie qualité.

Papeterie „Suisse“ 2.45 contenant 25 enveloppes doublées et 25 feuilles de papier en toile, en différentes couleurs.
Article Réclame

| | | |
|---|--|--|
| Pochettes „Régences“ Papier toile et enveloppes doublées se fait en différentes teintes, 25 enveloppes et 25 feuilles Fr. 2.75 | Pochettes Réclame „La Pochette des Poilus“, 20 enveloppes et 20 feuilles, Enveloppes double face, la Pochette Fr. 65ct. | Pochettes „Chillon“ 20 feuilles Papier billet réglé et 20 enveloppes double face, belle qualité la Pochette 95ct. |
| Papier billet qualité courante réglé le paquet de 100 feuilles 95ct. | Blocs „Régence“ de 100 feuilles, Papier toile Linen le Bloc 2.75 | Enveloppes blanches qualité courante et double le paquet de 25 pièces 75, 55, 40ct. |

Cette Vente est à titre de Réclame et les Prix mentionnés ci-haut ne seront maintenus que pendant le mois de Novembre ; meilleure occasion pour les fêtes.

AU LOUVRE BULLE

Lorsque vous avez besoin de
CHAUSSURES
venillez demander le catalogue de la
Maison de chaussures
Brühlmann & Cie., Winterthour.
Service prompt et soigné.

Nous achetons
aux plus hauts prix
cuirs et peaux bruts.
E. GLASSON & Cie., BULLE.

A VENDRE

dans les Alpes Vaudoises, alt. 1.500 m., en bordure de grande route, à 10 km. de gares Montreux-Oberland Bernois ou Aigle-Sépey-Diablerets,

Pâturage de 130 hectares

(290 poses vaudoises). Port de 50 vaches. Trois chalets en bon état. Bois jeune, 1.500 m².
S'adresser à Edmond de la HARPE, vente d'immeubles, Bourg 33, Lausanne. P. 27555 L.

Schæffer frères

Paris, 29, Fribourg, Tél. 6.55

Chauffage central Installations sanitaires.

On demande à acheter chien de chasse

franc de renard et chevreuil. On payera un très gros prix. Faire offres sous chiffres P. 52202 V., Publicitas S. A., Vevey.

VENTE de BOIS

La Commune de LESSOC exposera en vente, par voie de mises publiques qui auront lieu **lundi 18 courant, à 1 heure, à l'auberge communale, environ 100 mètres cubes de bois abattu par le vent et déperissant, situé dans les différentes forêts communales.**

Pour voir les bois, le forestier communal sera à la disposition des visiteurs les 15 et 16 courant et le matin de la mise, dès 8 heures. [2096] Lessoc, le 2 novembre 1918.

Le Secrétariat communal.

Vente de matériel d'un train de voiturier.

Les soussignés exposeront en mise publique le **jeudi 14 novembre prochain, dès les 9 h. du matin, au Marché-Couvert, à Bulle:**

70 voitures et traineaux de luxe et ordinaires, 50 harnais et colliers de charrois, selles et brides, déménageuses, camions, chars de campagne à 1 et 2 chevaux, tombereaux, caisses à gravier, luges et chenaquet, hache paille, faucheuse, cache-colliers, arches à avoine, bâches, couvertures, fournares et peaux de mouton, grelotières, falots, chaînes, crics et quantité d'autres objets dont le détail serait trop long.

Tout ce matériel est en parfait état d'entretien.

C. Bucher. E. Krieger.

Marché aux porcs, à Bulle.

Ensuite d'autorisation de la Direction de l'Intérieur et de l'Agriculture, le **marché aux porcs aura lieu à Bulle le jeudi 14 novembre.**

La Direction de la Police locale.

On demande un manoeuvre

pour tous les travaux dans un atelier de la ville. S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 2090 B.

On demande servante de campagne.

pour le 1^{er} décembre, une bonne S'adresser sous chiffres P 2113 B à Publicitas S. A., Bulle.



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—
» . . . 6 mois » 2 50
Etranger . . 1 an » 9 50
» . . . 6 mois » 5 50
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

La grève gé

Pour avoir été tardive de la Balabanova et de la vietiste russe n'en a pas fort opportune. Ces révolutions ne sont pas parvenues à mal dont ils étaient capables se proposaient de propager

Néanmoins, ils ont eu répandre le virus de la venin du mécontentement révolutionnaire. La révolution bien préparée et tous les éléments étaient déjà prévus. Le devait, tout naturellement Zurich, cette ville cosmopolite sonnée d'éléments touchés taires et de déserteurs d'espions teutons, d'agitateurs niques de tout poil. D'abord tester contre l'expulsion des russes, ensuite pour profiter de la présence de la troupe appuyer la demande de les organisations anarchistes (peut-on infliger au social d'appliquer son nom à ces tions révolutionnaires ?) la grève générale. Cette manifestation ne devait durer mais constatant que l'armée fidèlement à son poste, tout son devoir envers la cée à l'intérieur par des sans scrupule, les meneurs dus ont prolongé indéfiniment de ce mouvement, sous qu'il était destiné à appuyer les revendications révolutionnaires les éléments louches qui pays.

Or, ces revendications sociales ne tendent à rien bouleverser l'ordre intérieur verser l'ordre des choses éternelles régner sur le pays l'état qui a eu de si tristes conséquences en Russie et un régime de destruction.

Le Conseil fédéral a immédiatement pris les mesures que la gravité de la situation. La partie des troupes suisses bilisées pour le maintien pour la sauvegarde du pays d'énergie est unanimement par le peuple, par le vrai patriotisme à dire celui qui travaille et ne se repose que sur le travail. S'adresser par son labeur à la commune. Les autorités fédérales